

# Institut Catholique de Paris, déclaration en matière de stratégie internationale Erasmus+

## Description de la stratégie internationale

La stratégie internationale de l'Institut catholique de Paris s'inscrit dans une vision plus large du projet universitaire mis en œuvre par sa Direction pour les cinq prochaines années. Cette vision est portée par la volonté d'avoir « l'esprit grand ouvert sur le monde ». Elle est conçue pour servir à la fois la mission pédagogique et scientifique de l'ICP, en affirmant son identité au sein d'un réseau d'établissements reconnus. Elle vise à favoriser la réussite académique et professionnelle de ses étudiants et à soutenir les travaux de son Unité de recherche « Religion, Culture et Société », ainsi qu'à former à la recherche ses 260 doctorants.

### *La stratégie internationale de l'ICP comporte 2 axes*

- *augmentation des mobilités entrantes et sortantes*
- *approfondissement des liens avec les institutions partenaires*

**La stratégie internationale de l'ICP** comporte deux axes principaux : d'une part, le renforcement du caractère international de l'ICP et de ses formations grâce à l'augmentation des effectifs en mobilité sortante et entrante ; d'autre part, l'approfondissement des liens avec des établissements et institutions académiques partenaires par des projets de recherche et de formation ambitieux. Le premier axe implique la négociation et le suivi des accords d'échange pour offrir aux étudiants sortants une large palette de choix de destinations et davantage d'universités partenaires proposant des

candidats à la mobilité entrante. Le deuxième axe implique des collaborations ciblées sur des universités partenaires dont les moyens complètent ceux de l'ICP tout en ayant des similarités au niveau de leurs missions fondamentales. L'ICP veille à se doter de dispositifs administratifs en phase avec ses objectifs internationaux tels que l'élargissement du Service des relations Internationales passant d'un responsable à quatre collaborateurs en trois ans, la participation de l'Institut de langue et de culture française (ILCF) dans l'intégration des étudiants étrangers, et le développement de services dédiés à l'hébergement et au renouvellements des titres de séjour.

**Le Comité directeur des Relations Internationales** présidé par le Recteur de l'ICP pilote l'examen des propositions de nouveaux partenariats. Les facteurs qui entrent en jeu lors de l'étude des propositions sont l'identité de l'ICP, ses capacités en termes de personnel et de moyens financiers, ainsi que l'apport potentiel que représente un tel partenariat. L'ICP est spécialisé dans des domaines tels que la théologie en tant qu'institution canonique reconnue par le Saint-Siège, signataire des accords de Bologne. Il propose aussi des formations dans les humanités et les sciences sociales dont les applications touchent à plusieurs secteurs de l'économie. Les nouveaux partenariats doivent être complémentaires en termes des missions pédagogique et scientifique de l'ICP. L'établissement étranger doit posséder une taille critique en termes d'effectifs et de diversité de ses formations. Les partenariats susceptibles d'impliquer la participation d'acteurs économiques et gouvernementaux sont valorisés.

L'ICP maintient plusieurs partenariats en Europe, notamment en Allemagne, en Belgique et en Suisse avec lesquels il partage les mêmes centres d'intérêts tels que la recherche en sciences des religions comme, par exemple, le programme en études bibliques avec l'Université de Münster. De ce fait, les formations de deuxième cycle comme le Master Droit-Affaires Internationales et Européennes et le Master en Géopolitique et Sécurité Internationale considèrent les partenariats internationaux comme indispensables étant donné l'importance de la mobilité et des stages pour la préparation à la vie professionnelle.

**L'ICP est impliqué dans plusieurs réseaux universitaires internationaux** tels que la Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC), le premier réseau universitaire du monde de l'enseignement supérieur catholique et dont il est l'un des membres fondateurs et dont le siège se trouve à l'ICP. L'ICP noue des liens forts avec certaines

universités nord-américaines telles que *Boston College* et l'Université Laval et maintient des liens historiques en Afrique (Yaoundé, Cameroun et Kinshasa, RDC). L'Amérique latine et l'Inde sont des régions du monde où l'ICP développe des relations institutionnelles pour la mobilité et pour la recherche, comme par exemple avec *Christ University* (Inde). L'Asie-Pacifique est également essentielle parce que les partenariats universitaires en Australie, en Chine, en Corée du Sud et au Japon sont indispensables au dispositif de mobilité internationale.

Les objectifs et les groupes cibles de nos activités de mobilité se déclinent au pluriel selon le cycle d'étude et le public concerné. Pour la mobilité, l'ICP s'intéresse d'abord aux publics étudiantins de cycle Licence, ensuite aux équipes de recherche et enfin, au niveau Master et en formation continue dans le but de créer des programmes diplômant transnationaux. L'ICP ne participe pas actuellement à des programmes de type double diplôme mais l'établissement cherche activement à en établir quelques-uns avec des universités partenaires, et les doyens des Facultés comme la Direction de l'établissement explorent de possibles pistes de collaboration pour créer des diplômes conjoints.

### **Stratégie de l'établissement pour la coopération**

La stratégie de coopération internationale de l'ICP vise à harmoniser l'excellence de la recherche, de ses équipes et de son unité de recherche, « Religion, Culture et Société » d'un côté et la réussite des étudiants dans des formations initiales de l'autre.

Les projets internationaux sont validés en comité par le Comité directeur des Relations Internationales. Ils sont jugés selon leur accord aux missions pédagogiques fondamentales de l'ICP, leur capacité à faire avancer la recherche de l'ICP dans ses domaines et ses thèmes d'excellence et leur potentiel pour initier d'autres collaborations avec l'institution partenaire ainsi qu'avec d'autres acteurs.

*Des projets de création de diplômes conjoints sont activement explorés par l'Institut Catholique de Paris*

L'ICP explore aussi la possibilité de collaborer de manière plus approfondie avec de nouveaux établissements au-delà de la création d'accords fondés sur la mobilité. Par



exemple, la Faculté de Droit Canonique collabore dans le programme européen Gratianus destiné aux doctorants et les autres Facultés participent à plusieurs programmes de co-tutelle ou de co-direction de thèses.

Des projets comme la création des diplômes conjoints sont activement explorés de la part des acteurs concernés au sein de l'établissement, à savoir les Facultés, les directions des programmes Master, le Vice-Recteur aux Affaires académiques et le Vice-Recteur à la Recherche et la Direction du Développement. Une fois que de tels projets reçoivent l'aval des instances décisionnelles, le Service des Relations Internationales pilote la mise en place de ceux-ci avec le concours des facultés de l'ICP concernées et des universités partenaires.

### Impact escompté

Les axes principaux de la stratégie internationale seront renforcés par les dispositifs du Programme Erasmus+. L'ICP sera en mesure de se moderniser à l'aune des cinq priorités énumérées par la Commission Européenne.

Tout d'abord, l'établissement participera à l'augmentation des niveaux de qualification des publics sous-représentés dans certains secteurs clés de l'économie de la connaissance, à savoir les étudiants venant de foyers à faible revenu et les étudiants originaires des pays en voie de développement. Ces étudiants inscrits à l'ICP auront accès à des parcours de formation plus valorisés et internationaux grâce aux aides à la mobilité.

En outre, le Programme apportera un supplément de financement aux partenariats de stage que l'ICP est en train de consolider. Le lancement du forum ICP-

Entreprise et les liens tissés avec des entreprises partenaires sous la coordination de la Direction de l'Insertion Professionnelle de l'ICP témoignent de l'intérêt à proposer des

#### ***Résumé en 5 points***

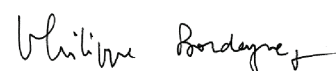
- 1. accessibilité pour tous***
- 2. renforcement du lien avec les entreprises***
- 3. augmentation des mobilités***
- 4. intensification du lien université-recherche-entreprises***
- 5. diversification des sources de financement***

formations en phase avec les attentes du marché du travail et les besoins de mobilité professionnelle.

Le Programme aidera également l'ICP à atteindre son objectif d'approfondissement de ses liens institutionnels universitaires par la création de formations diplômantes et de projets de recherche conjoints. Les financements de la mobilité des étudiants et de chercheurs constitueront un dispositif essentiel à cet égard.

En ce qui concerne la quatrième priorité, celle liée au triangle de la connaissance (université, recherche et entreprises), le Programme aidera l'ICP à tisser des liens plus complets au sein de ses propres réseaux triangulaires impliquant des partenaires du monde entier. Renforçant son rôle d'établissement ouvert sur le monde au service de la société civile et du monde de l'entreprise, l'ICP sera d'autant plus en mesure de développer ses capacités de recherche et de formation dans ses compétences d'excellence comme le dialogue interculturel et l'économie au service de l'homme. Notamment, son parcours de formation continue des cadres dirigeants, « Humanité et Performance », a vocation à être co-développé dans des institutions partenaires.

Pour ce qui relève de la cinquième et dernière priorité, en tant qu'établissement privé, l'ICP a une longue expérience dans la diversification de ses sources de revenu au-delà des subventions publiques. Le Programme vient en appui alors que l'établissement sollicite la participation financière des entreprises partenaires, des mécènes, du réseau des Anciens étudiants ainsi que des fondations à but non-lucratif. La mise en place des instances de pilotage et de stratégie, impliquant des membres de la direction académique et des experts qualifiés, fournit à l'établissement une vision cohérente qui équilibre, au regard des moyens actuels, réalisme et ambition.



---

Mgr. Philippe Bordeyne

Recteur de l'Institut Catholique de Paris